



séparation et garde de notre enfant

Par **sonisca**, le **27/08/2010** à **14:12**

bonjour, nous allons nous séparés. Notre enfant à 20 mois. Je voulais savoir si vous me conseillez une garde alternée, car on m'a dit que mon enfant était trop jeune et que ça ne serais pas bon pour lui. Je n'y tenais pas au début, mais mon conjoint refuse de mettre la maison en vente si j'ai la garde de mon fils. Je ne sais pas quoi faire. Merci d'avance

Par **Domil**, le **27/08/2010** à **14:57**

Un enfant a besoin de stabilité, d'équilibre, d'avoir ses repères.
Certains enfants supportent d'être ballotés d'un parent à l'autre, d'autres non. Mais quand vous vous apercevez qu'il ne le supportait pas, ça sera trop tard pour réparer les dégats.
La résidence alternée c'est bien quand l'enfant est assez vieux pour la gérer autrement dit, vers 13,14 ans.

En plus, il faut que les parents s'entendent très bien. Or le fait que votre mari vous fasse, dès maintenant, du chantage, montre qu'une résidence alternée va être un enfer tant pour l'enfant que pour vous. La prochaine fois ça sera quoi ?

Quant à la maison, si c'est un bien de la communauté, votre mari n'a pas le choix : soit il vous rachète votre part, soit vente de la maison est partagée en deux.